

Pour imaginer un avenir commun

L'éolien : de quoi on cause ? Énergies Ouvertes, Vents Citoyens et l'APSCE

Mardi 15 octobre, Site touristique du Pont du Coudray

**Pour imaginer
un avenir commun**

Conférences & débats



Energies Ouvertes

15 octobre
2024



CC Vallée de l'Orne et de l'Odon

L'éolien : de quoi on cause ?

**Cycle : Pour imaginer
un avenir commun**

Anaël Chrétien
anael.chretien@ec-coop.fr



Accélérer la transition énergétique et citoyenne

Un bureau d'études expérimenté

Créée en 2011, EO est un acteur de référence dans l'accompagnement sur mesure des projets d'énergie renouvelable associant collectivités et habitants.

Une société coopérative

Notre structuration en société coopérative (SCOP) garantit notre indépendance et témoigne de notre engagement auprès des porteurs de projet locaux.

Partage des savoirs, expertise au service de projets sur mesure et intégrité sont au cœur de notre projet coopératif.

Au service des projets citoyens



Une équipe polyvalente



PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Étude du potentiel de développement des énergies renouvelables et accompagnement des collectivités pour définir leur stratégie territoriale EnR



APPUI À L'ÉMERGENCE

Étude de la faisabilité des projets et appui pour une structuration juridique adaptée aux projets multi-partenariaux.



DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Conception des projets et réalisation des démarches nécessaires à l'obtention des autorisations : aspects techniques, juridiques et financiers



FORMATION

Proposition de formations sur mesure sur différents sujets, permettant la montée en compétence et renforçant l'autonomie des acteurs locaux.



CONCERTATION

Accompagnement des porteurs de projet à la mise en place d'une démarche de concertation, apports méthodologique et d'outils spécifiques.



NÉGOCIATION ET FINANCEMENT

Accompagnement de différents types de négociations : Accord de partenariat en co-développement, entrée au capital des projets, ...

Nos projets 2022-2023

- Accompagnement de la CC Haute Cornouailles (29) dans la **création de sa société d'investissement local** dans les EnR
- **Animation de la concertation et réalisation d'un document cadre éolien et solaire** sur la CC du Pays de Pouzauges (85)
- **Développement d'une centrale photovoltaïque au sol** en partenariat avec la société Entech, la SEM Energ'IV et la commune de Javené
- **Développement des projets éoliens citoyens** à Montcel (63) porté par ECCO et à Val d'Anast (35)
- **Suivi de l'instruction des projets éoliens citoyens** de Saint Ganton (35) et Plessé (44)
- **Animation d'un cycle de séminaires sur la transition énergétique** pour l'Alliance Inter-métropolitaine Loire Bretagne (35, 44, 56)
- **Appui à la négociation pour la prise de participation** des collectivités locales et syndicat d'énergie dans le projet de Locqueltas-Plaudren (56)
- **Prédiagnostic, accompagnement du groupe citoyen, maîtrise foncière et structuration** pour un projet éolien porté par Vents Citoyens (53)
- **Études de planification énergétique territoriale** pour le Pays de Brocéliande (35), Fougères Agglomération (35), Oust à Brocéliande Communauté (56), Leff Arm Communauté (22), Vendée Grand Littoral (85)

Aller plus loin

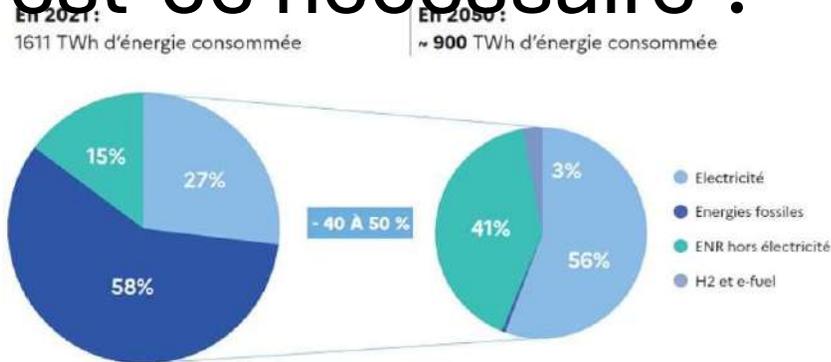
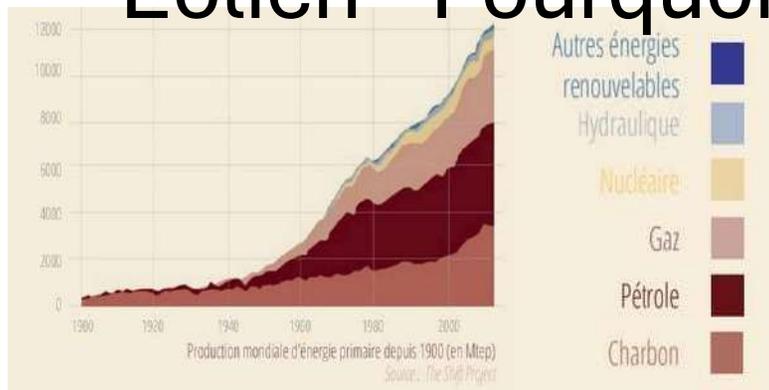
Travailler sur des nouvelles filières

Développer des outils innovants

Intervenir en amont des projets

Développer des partenariats

Eolien - Pourquoi est-ce nécessaire ?



Urgence à agir



Électrification grandissante du mix énergétique



**Nécessaire
sobriété et
efficacité
énergétique**



Diminution de la proportion du nucléaire (max 50%)
dans notre mix électrique sans sortie du nucléaire
avant 2045-2050



**La nécessité d'un
mix énergétique
bas carbone**

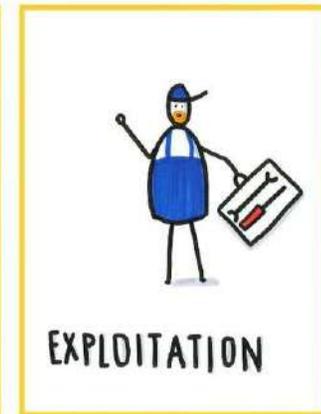


**Un développement massif nécessaire des énergies
renouvelables** d'ici à 2050 (50 à 100 % du mix
énergétique à terme)

Source : « Futurs Énergétiques 2050 », RTE

Eolien - les différentes phases :

ETAPES D'UN PROJET



Eol

PORTAGE DE PROJET

Implication locale

Projet
100% privé



Co.
développement



Initiative &
portage local



Les enjeux de la participation locale



CCV00 - Conf. éolien



15 octobre 2024

Acoustique **Le volet humain : principal**

- Normes : NFS 31-114 : Mesurage du bruit dans l'environnement avant et après installation éolienne
- **Mesures pour l'étude d'impact**
 - De préférence à feuilles tombées
 - Chez les riverains les plus proches
 - Définition d'un plan de bridage initial
- **Mesures post implantation :**
 - Au moins une campagne en hiver
 - Mise à jour du plan de bridage
 - Vérifier que le parc respecte la réglementation
- **Exemple amélioration citoyenne :**
 - Bridage terrasse
 - Pose de dispositif supplémentaire pour réduire la signature sonore

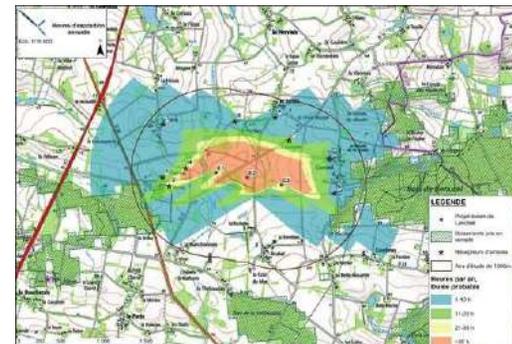


Agriculture : élevage

- Passage de géobiologue avant implantation
- Diagnostic élevage + proposition amélioration
- État sanitaire avant et post-installation Travail
- sur le raccordement

Ombres portées :

- Réglementation concerne les bureaux à moins de 250m -30h/an
- Mais enjeux à identifier si certaines habitations peuvent être impactées jusqu'à 1km
- Modification implantation
- Plantation de brise-vue



Contexte

Impact financier sur le bâti :

- **Crainte importante des riverain.e.s**
- Le prix d'une habitation est principalement déterminé par des caractéristiques objectives comme son état, sa taille, sa situation, ses équipements,
- Cour de cassation, décision rendue le 17 septembre 2020, rejet d'une demande d'indemnisation pour le paysage : « il n'existe pas de droit acquis à la permanence de la vue qu'un propriétaire peut avoir de son fonds... »

Études existantes

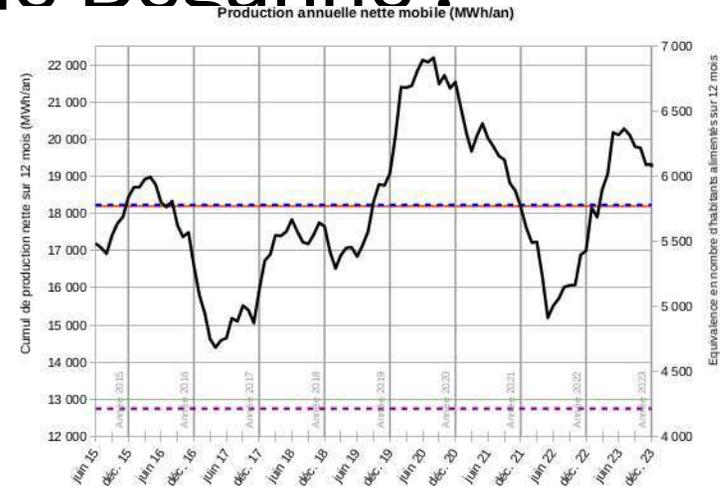
- Peu d'études car difficile d'avoir une statistique robuste
- **Ademe - mai 2022 - Eoliennes et immobilier** : un impact nul de l'éolien sur le nombre de transactions immobilières et quasi nul sur le prix des biens – proche de celui d'autres infrastructures (pylônes électriques, antennes relais...)
- **Ouest France du 5 octobre 2014** titrant « Les éoliennes n'entraînent pas de baisse de l'immobilier ». L'article s'appuie sur le témoignage concret d'élus et d'agences immobilières.

L'expérience locale de Sévérac-Guenrouët

Parc éolien citoyen lancé en 2016

- **4 ventes entre 2019 et 2023** sur le site DVF – montants semblent conformes au marché (entre 500m et 1km)
- **Témoignage de l'ancien maire de la commune** :
« La mise en fonctionnement du parc au début 2016 n'a nullement été un frein aux mutations foncières et immobilières. Cinq maisons neuves se sont construites, en toute connaissance de cause par les propriétaires ; il y a eu la vente d'un restaurant très réputé [devenu depuis le collège Edgar Morin], qui [le parc] n'a en aucun cas été un enjeu dans la transaction. [...] Un établissement équestre qui travaille sur la génétique des chevaux, s'est également développé. Bref, les retombées négatives des éoliennes quant au dynamisme foncier et immobilier sont lettres mortes »

L'exemple du parc de Béganne :



- ~100 personnes au développement
- 700 personnes/habitants à la construction
- 12 M€ d'investissement (2,4 M€ en fonds propres)
- En fonctionnement depuis 2014
- 171 677 MWh produite au 31/12/2023
- Actions complémentaires : MDE, chemin d'interprétation PMR, suivi chiroptère renforcé
- Une dynamique locale autour de l'énergie, la mobilité, les low-tech, l'alimentation



**Pour imaginer
un avenir commun**

Conférences & débats



Vents Citoyens

Association Vents Citoyens

Création de l'association Vents Citoyens en novembre 2014



Association Vents Citoyens

Création de l'association Vents Citoyens en novembre 2014

- S'impliquer dans la lutte contre le réchauffement

Nos objectifs :

climatique Un engagement collectif et citoyen

- Intégrer les collectivités et les élus locaux dans nos projets

Une gouvernance collégiale et transparente

- Proximité avec les riverains Maitriser l'usage de notre épargne

- Conserver les retombées financières sur le territoire

- Utiliser une partie des bénéfices dans des actions visant à réduire notre consommation



Structuration du Parc éolien de St Hilaire du Maine

Société ABO Wind

2012 → Accord avec la mairie

2013 → Accords fonciers

Structuration du Parc éolien de St Hilaire du Maine

Société ABO Wind

2015 → Etudes et Développement

2016

2017

2018

Ferme
éolienne de
St Hilaire du
Maine



Structuration du Parc éolien de St Hilaire du Maine

Société ABO Wind

2019 → Permis de construire et d'exploiter

Ferme
éolienne de
St Hilaire du
Maine



Société ABO Wind

201  Accord avec Vents Citoyens

Ferme
éolienne de
St Hilaire du
Maine

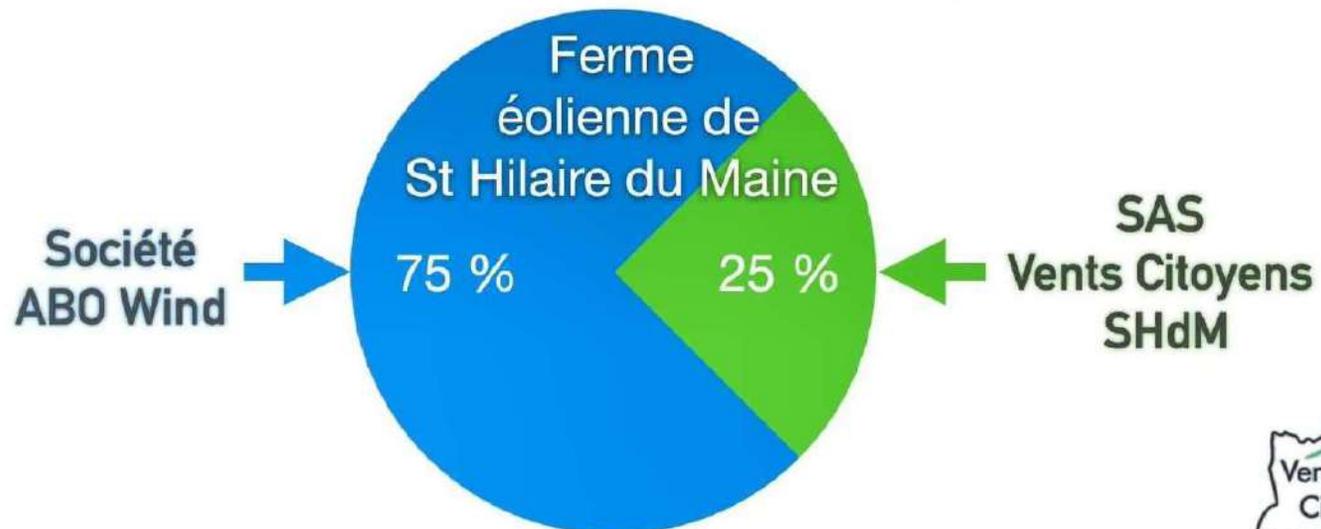
ABO Wind cède 25%
de ses parts
à Vents Citoyens



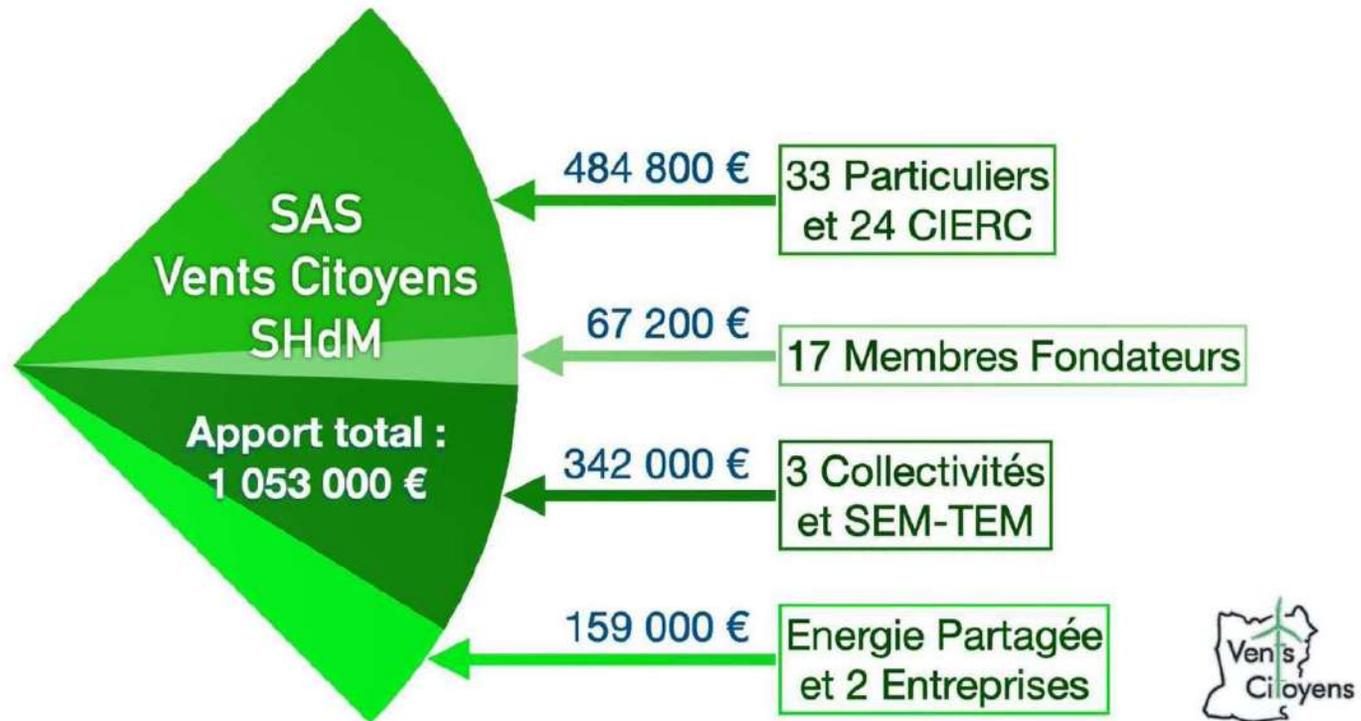
Structuration du Parc éolien de St Hilaire du Maine

Association **Vents Citoyens**

2020 → Création de la SAS Vents Citoyens SHdM



Structuration du Parc éolien de St Hilaire du Maine



Présentation du Parc éolien de St Hilaire du Maine



Présentation du Parc éolien de St Hilaire du Maine



Présentation du Parc éolien de St Hilaire du Maine

Quatre éoliennes NORDEX :
3 éoliennes de 3 MW et 1 de 2,4 MW.

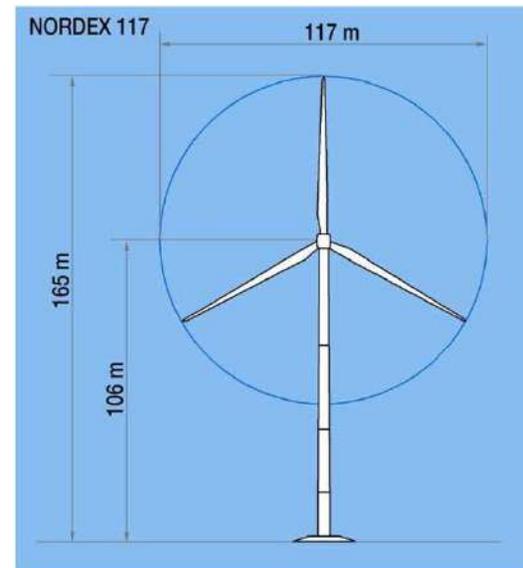
Puissance nominale du parc : 11,4 MW.

Production estimée : 25 300 MWh

Production 2023 : 26 256 MWh soit la consommation
d'environ de 4 700 foyers.

Mise en service : janvier 2021

Durée de vie du parc : Entre 20 et 25 ans.
Arrivé en fin de vie, le parc éolien est entièrement démantelé y
compris les fondations en béton.
Les éoliennes sont recyclées à plus de 90%.





**Les énergies renouvelables
un enjeu territorial essentiel**



Rapport RTE

Evolution de la consommation d'énergie en France entre 2020 et 2050

(gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité)

Hypothèses :

- Economie d'énergie : **40%**
- Part de l'électricité :
2020 = 25% 2050 = 55%



2020

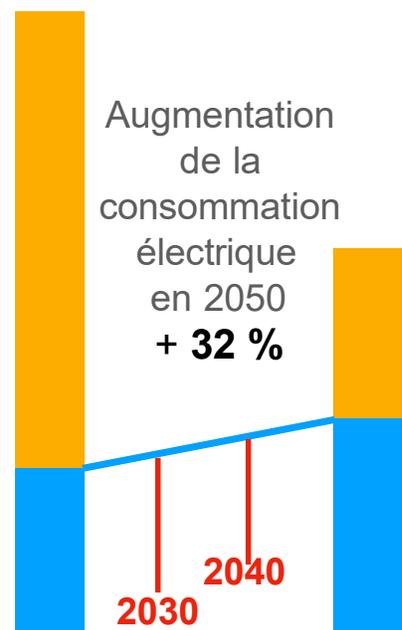
Répartition de la consommation d'énergie en France

Energie consommée
1600 TWh

Electricité **25%**

Autres énergies 1 200 TWh

Electricité 400 TWh



2050

Energie consommée
-40% = 960 TWh

Electricité **55%**

Autres énergies 432 TWh

Electricité 528 TWh



Conclusion **Rapport RTE**

***Un déploiement massif des énergies
renouvelables est indispensable***

Pour imaginer un avenir commun

Conférences & débats



APSCE



Association Plaine Sud CAEN Environnement
Réunion CCVOO - mardi 15 octobre 2024

Stéphane HARDY – Vice-président APSCE

Projet éolien NEOEN

Où ?

Fontenay-le-Marmion, Fresney-le-Puceux et Cintheaux, Castine-en-Plaine, Bretteville-sur-Laize)

Quand ?

2020 – 2021

signature des contrats avec les propriétaires terriens

Novembre 2021

Mise en place du mat de mesure

Novembre 2023

Lancement du comité consultatif

Décembre 2023

Retrait du mat de mesure

Août 2023

Fin des études technique / environnementales



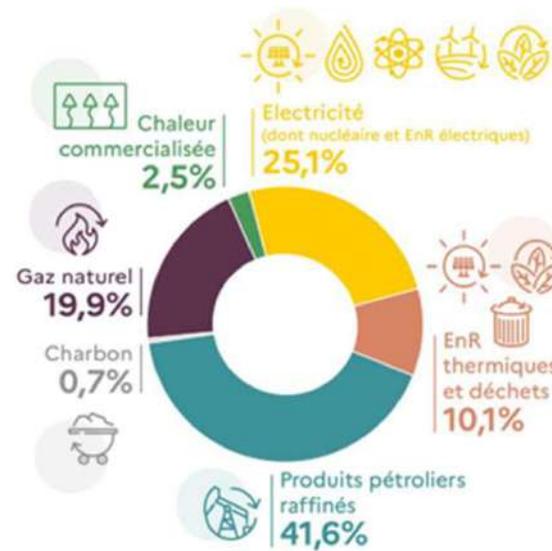


Ce que font déjà les communes exemple de Fontenay le Marmion

- Projet de centrale photovoltaïque sur la carrière de Roche-Blain **(PRODUCTION)**
- Projet de remplacement des chaudières des 2 écoles **(ECONOMIE)**
- Projet d'isolation du gymnase **(ECONOMIE)**
- Extinction de l'éclairage publique à 22h **(ECONOMIE)**

L'énergie en France – utilisation et grandeurs

Composition du mix énergétique en France :



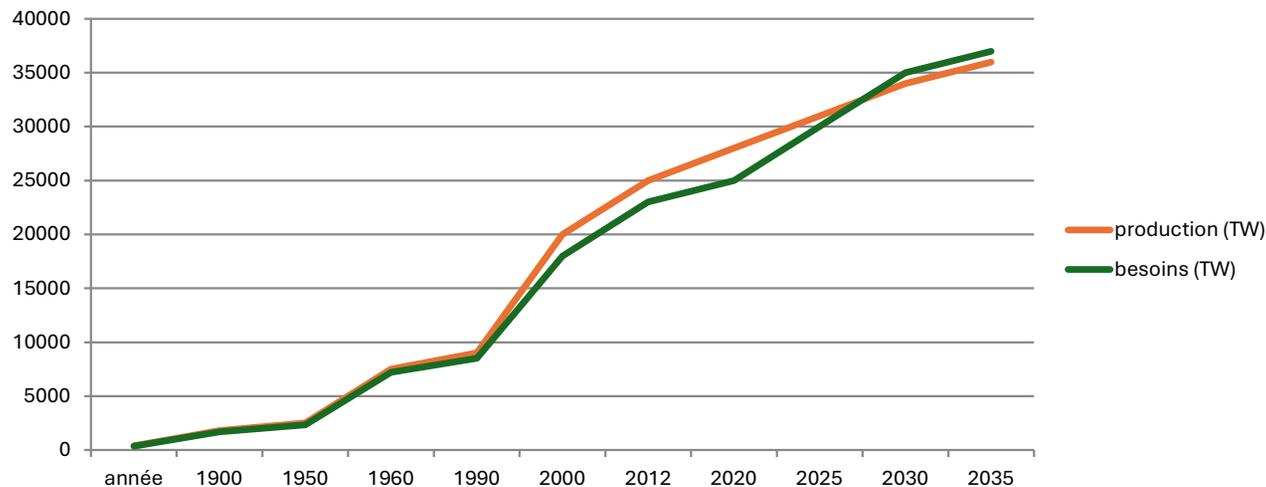
Emprise au sol : toutes les énergies ne se valent pas

Type d'énergie	NUCLEAIRE	CHARBON	GAZ	EOLIEN	SOLAIRE	HYDRO-ELECTRICITE
CO ₂ par kWh	6 g	1000 g	400 g	10 g	35 g	6 g
Production kWh par m ²	4	NC	3	0,1	0,006	0,1
Pilotable ?	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI
Durée vie (max)	60 ans	60 ans	40 ans	25 ans	30 ans	200 ans

Il faut 50 X mois d'espace par rapport à l'éolien pour produire 1 kWh d'électricité avec du gaz ou du nucléaire (sans notion de stockage – si stockage, c'est + cher et cela consomme plus d'espace).

Le paradoxe de l'énergie

- On tente de diminuer la consommation, de prôner la sobriété et les économies d'énergie
- On ajoute des moyens de production (Nucléaire EPR & SMR, ENR) + centrales conventionnelles (charbon: 2/semaine en chine)
- Mais la consommation s'envole inexorablement





Quelle est la problématique ?

Postulat

On doit diminuer la production de gaz à effet de serre (majoritairement du CO₂) avec une neutralité à l'horizon 2050. Malgré la nature fortement décarbonée de la production énergétique française, l'état souhaite développer une production ENR sur le territoire et électrifier les usages.

Questions

- A quoi cela va servir au final ?
- Un projet alternatif comme celui de la CCVOO sera-t-il fondamentalement différent ?
- La population pense que tout est déjà convenu et décidé, telle une décision politique et qu'on n'a pas besoin de son avis
- Les efforts à faire en matière de production/économie d'énergie doivent être justement réparti sur tous les territoires

Sources et crédits

- Ministère de la transition écologique et de la cohérence des territoires
- BPI France
- Shift Project France
- www.econologie.com
- www.connaissancedesenergies.org
- La tribune
- Monsieur Bidouille

Pour imaginer un avenir commun

Conférences & débats



Conclusion



**Merci de votre
attention**

NOTRE SITE: www.vallees-orne-odon.fr

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

